

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°15-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
<u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET : Désignation des élus pour le dispositif d'automate d'alerte préfecture :

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉSIGNE à l'UNANIMITÉ pour recevoir le dispositif d'alerte de la Préfecture :

- Monsieur Yves CHAPRON
- Madame Nathalie LACASSAGNE
- Monsieur Bernard CALMETTES
- Madame Pascale SAUREL
- Monsieur Pierre SOULIÉ

Le Secrétaire,



Dimitri BOUAT



Le Maire,



Yves CHAPRON